

A PRÉVOIR POUR SEPTEMBRE 2019

Année scolaire 2019 – 2020
Aux parents des élèves de TPS/PS

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer à l'école en Petite ou Très Petite section. Pour faciliter son intégration et sa vie quotidienne, il aura besoin de :

- un cartable **sans roulettes** pouvant contenir un cahier (24X32) et le doudou,
- une boîte de mouchoirs,
- une serviette de table **marquée** lisiblement au nom de l'enfant et **munie d'un élastique**, pour la cantine,
- **pour la sieste** : un duvet léger (sans capuche) pour enfant, dans un grand sac plastique (le tout **marqué** au nom de l'enfant),
- une tenue de rechange complète **marquée** (slip, pantalon, tee-shirt, pull, chaussettes) dans un sac à accrocher au portemanteau ,
- 6€ en espèces dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant, pour les goûters d'anniversaire.

Pour la classe :

- un cahier à carreaux ou à feuilles blanches (24x32), 96 pages, sans spirale
- un protège cahier (24x32) incolore
- un porte-vues format A4 de 40 vues

Vous avez la possibilité de commander ces fournitures via le site Frimaudeau (Projet APEL, voir circulaire sur le site).

Tout ce que votre enfant apportera à l'école : doudou (un seul et **le même toute l'année**), vêtements, chaussures ..., doit être **marqué à son nom**.

Un tour de cou est fortement conseillé et moins dangereux qu'un foulard ou une écharpe.

La tétine est interdite en classe. Elle est seulement tolérée pendant la sieste. Dans ce cas, en fournir une, marquée, qui restera dans son duvet.

Les jouets personnels ne sont pas autorisés à l'école, en maternelle.

Pensez à envisager une solution pour faire garder votre enfant si celui-ci est malade.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les enseignantes de PPS-PS